

# FINANCE DURABLE

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES ACTEURS ET PRODUITS FINANCIERS



### CONTEXTE

Depuis la publication de son plan d'action, l'Union européenne s'est positionnée comme leader de la finance durable dans l'objectif de réorienter les capitaux privés vers des investissements alignés avec l'accord de Paris et répondant aux enjeux environnementaux et sociaux.

Le cadre réglementaire applicable à la finance durable s'est considérablement renforcé : de l'établissement de la taxonomie à la standardisation des green bonds en passant par les obligations de transparence, tous les produits et acteurs bancaires et financiers sont concernés.

### OBJECTIFS

- Comprendre les objectifs du cadre européen en matière de finance durable
- Comprendre l'impact des nouvelles réglementations sur les produits bancaires ou financiers (bonds, fonds, produits dérivés, prêts, gestion sous mandat...)
- Anticiper les futures évolutions réglementaires
- Appréhender les enjeux de la donnée extra-financière

### PUBLIC

- Juristes
- Collaborateurs de département Responsabilité Sociale et Environnement (RSE)
- Compliance officer
- Et de façon générale tous les collaborateurs amenés à travailler sur de sujets en lien avec la RSE ou la finance durable

### PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

### MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

### PROGRAMME

#### 1. UN CHANGEMENT DE PARADIGME : DE LA SOFT LAW À LA HARD LAW

#### 2. LE PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

#### 3. COMPRENDRE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

- 3.1 Les concepts clés
- 3.2 Quelles applications pour la taxonomie ?

#### 4. LES NOUVELLES OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE

- 4.1 Les enjeux de la donnée extra-financière dans le cadre de la NFRD
- 4.2 Les obligations de transparence propres aux acteurs financiers
- 4.3 Présentation du règlement SFDR
- 4.4 Les enjeux de la mise en œuvre

#### 5. ADAPTATION DES PRODUITS BANCAIRES ET FINANCIERS OU LABELLISATION

- 5.1 L'exemple des *green bonds standards*
- 5.2 Le futur des produits finance durable

#### 6. LES DÉFIS DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS (RÉVISION DE MIFID, IDD)

### LUNDI 4 DECEMBRE

Formation d'une journée  
DURÉE : 7h 8h30-16h30

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et exercices d'application
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 100 € HT (1 320€ TTC)

INSCRIPTION sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr)

#### CONTACT

Caroline Breton  
[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)  
Tél. : 01 48 00 54 04

### FORMATRICES

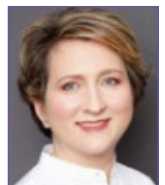
#### Laurence Thébault

est *LEGAL Regulatory, Global Manager, CSR & Sustainable Finance Practice, Leader* au sein de BNP Paribas.



#### Valérie Prou

est *Senior Le-gal Counsel* au sein de BNP Paribas.





## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur [www.rb-formation.fr](http://www.rb-formation.fr)

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

## ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous rencontrez des difficultés : Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail [formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

## CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)

Tél. : 01 48 00 54 04

## FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.